

**Actes faisant l'objet d'une publicité d'1 mois suite à une manifestation spontanée d'intérêt
 Pour un projet d'occupation du domaine public fluvial géré par la DDT58**

N° d'acte	Date de mise en ligne de l'avis	Date de réception des candidatures	Localisation	Type de bien	Redevance annuelle	Durée	Dépot des candidatures et contact
	12/12/2022	12/01/2023	La Chapelle-Montlinard	Domaine Public Fluvial Occupation pour une activité de bateau promenade	80 € (part fixe) + si le chiffre d'affaires est <76225 €, le pourcentage appliqué sera de 5%, si le chiffre d'affaire est > 76225€, le pourcentage appliqué sera de 2,5% (part variable)	5 ans	ddt-slsr-loire@nievre.gouv.fr